

Rapport annuel 2009-2010

Juillet 2010

La commission s'est réunie à trois reprises lors de l'exercice écoulé. De plus, le président et le secrétaire ont participé à la séance annuelle de la "Kommission Preisbasis" à Soleure le 26 novembre 2009. Les différents sujets ci-dessous méritent de figurer dans le présent rapport.

1. Révision de la législation fédérale sur les marchés publics (LMP et OMP)

Suite à la procédure de consultation, la révision générale de la LMP a été ajournée. Par contre, une révision de l'OMP a été entreprise et est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Il n'y a pas de conséquences directes sur nos activités et les législations cantonales restent déterminantes. Toutefois, certaines nouveautés pourraient exercer une certaine pression pour l'adaptation des législations cantonales, comme par exemple:

- pour la première fois on mentionne nommément les "prestations intellectuelles" (art. 26a)
- lorsque les conditions sont réunies, l'adjudicateur peut engager des négociations avec les soumissionnaires (art. 26)
- le seuil pour des adjudications de gré à gré (pour les services) a été fixé à 150'000 au 1^{er} janvier 2010 et à 230'000.- au 1^{er} juillet 2010 (adaptation de l'art. 6 al. 1 de la LMP par le DFE le 11 juin 2010).

2. Rôle des services cantonaux et de l'OFAG dans le domaine des adjudications en relation avec les marchés publics

Comme nos projets sont subventionnés avec des moyens financiers de la Confédération et des cantons, nos services ont l'obligation de surveiller les procédures de mise en soumission et d'adjudication et de veiller à ces que les prescriptions cantonales et fédérales soient respectées. Sur la base de l'article 25 OAS et son commentaire, l'OFAG ne demande qu'un rapport succinct informant sur l'appel d'offres. L'OFAG n'exige plus des copies des soumissions, à l'exception des cas particuliers (frais anormalement élevés).

3. Echange d'expériences sur des bons exemples de soumissions

En collaboration avec la Commission Homepage, des exemples de cahier de charges pour divers types de projets peuvent (ou pourront) être consultés sur le site "new look" de suissemelio sous l'onglet "documentation" (encore en construction en juillet 2010). Tous ces documents sont en format pdf. Pour les collègues qui souhaitent avoir certains documents dans un autre format, prière de vous mettre directement en rapport avec le canton concerné. Merci aux collègues qui ont fourni les premiers documents.

Les collègues des cantons ayant d'autres exemples actuels sont priés de s'annoncer au soussigné (courriel à pierre.simonin@jura.ch avec documents en pdf) pour examiner la possibilité de les mettre sur le site internet. Merci d'avance de permettre d'étoffer cette nouvelle prestation de notre association.

4. Planification agricole

Nous disposons depuis l'automne 2009 d'un nouvel outil appelé "Planification agricole". Il est vrai que des planifications agricoles ont déjà été réalisées dans le passé, mais ce nouveau document de qualité propose des démarches structurées et participatives, adaptées aux différentes situations qui peuvent être rencontrées. La commission a pensé opportun de pouvoir mettre à disposition des cahiers de charges d'exemples récents pour les collègues de cantons qui souhaitent se lancer dans de telles études. Un appel est donc lancé aux cantons qui ont de tels documents, et qui sont d'accord de les mettre en commun, pour procéder comme indiqué au point 3 ci-dessus.

5. Evolution de la jurisprudence en matière de soumissions et d'adjudications

Par manque de temps, ce point n'a pas évolué depuis l'année dernière.

6. Renouvellement de la commission

Par lettre du 29 décembre 2009, notre collègue Christian Ledermann a annoncé sa démission de la commission, vu sa retraite prévue à fin 2010. Lors de la séance du 28 janvier 2010, il a été pris congé de notre collègue qui a apporté durant 5 années une contribution appréciée aux débats et travaux de la commission. Qu'il en soit ici encore remercié! Pour son remplacement, merci à notre jeune collègue Stefan Kempf (BE) de se mettre à disposition.

Au mois de juin dernier, Daniel Buschauer a été sollicité pour la commission Améliorations foncières (remplacement de Hanspeter Rüedi). Par conséquent il a donné sa démission de notre commission et c'est son collègue GR Martin Bundi qui s'est mis à disposition pour notre commission. Merci à Daniel Buschauer pour son passage court mais apprécié et merci aussi à Martin Bundi d'entrer dans notre équipe.

Il appartient évidemment à l'assemblée générale de ratifier ces propositions.

7. Remerciements

Avant de clore ce rapport, j'aimerais adresser des sincères remerciements à tous les membres de la commission et au secrétaire, notre collègue Anton Stübi de l'OFAG. La collaboration au sein de l'équipe est très positive.

Je reste à disposition pour vos questions et vos éventuelles suggestions qui pourraient être les bienvenues.

suissemelio

Kommission Honorare und Submissionen

Pierre Simonin, Président